



BNP PARIBAS

Mars 2015

Comité d'Établissement

Information de vos Elus Cfdt

CE des Agences Parisiennes

PLENIERE DE MARS

PLAFONDS DE COMMISSIONS

2 salariés de la DRP (sur 3800 !) ont réussi à atteindre le 7ème ciel en atteignant le plafond de 12K€. Mais rassurez-vous, cela aussi est fini puisque la direction veille à ce que ce plafond ne risque plus d'être atteint avec le nouveau système d'incitation commerciale

RE-NEGOCIATIONS PRETS SALARIES

Vos élus CFDT sont intervenus pour que les salariés de la DRP aient la possibilité de renégocier leur prêt immobilier une seconde fois comme pour les clients.

PPC : UN PROGRAMME QUI BOUGE

La DRP nous a présenté les prochains groupes devant passer en PPC : Neuilly Arc de Seine, La Défense Seine Ouest, Paris Rive Gauche

Comme nous le craignons la direction avance à marche forcée sur PPC et passe à la vitesse supérieure sans tenir compte des erreurs passées.....

- Nos collègues CC se voient attribuer des fonds de commerce surdimensionnés (jusqu'à 2000 foyers !)
- Toujours pas assez de Conseillers Spécialisés « Immobilier ». (avec des changements d'organisation toutes les 3 semaines... Qui fait quoi ?)
- Mise en place de la scannérisation dans un bureau occupé !
- Plus de ligne téléphonique à l'accueil (créant de fait une surcharge des appels sur les autres postes !)
- Perte de proximité de nos clients professionnels (suppression des postes de CAP et transfert des fonds sur les DIA !). Création de pôles CAP qui à nos yeux ne sont que l'ersatz de la NAPE dont on connaît le triste résultat.

Mais arrêtons là cet inventaire à la Prévert !

Vos élus CFDT se sont insurgés sur le nombre d'agences devant fonctionner à 3 voire 2 salariés (comment poser ses congés, formation, maladie... ?). Mais rassurez-vous la DR Paris fera en sorte de pallier les absences en envoyant des collègues CRC, là où il en reste encore assez....

Vos élus CFDT attendent des réponses à leurs nombreuses questions pour se prononcer. A suivre...

PORTE DE BAGNOLET : CHANGEMENT JOURS D'OUVERTURES

Les jours d'ouverture seront du mardi au samedi et non plus du lundi au vendredi. La direction se justifie tant bien que mal en parlant de relance de productivité et de rentabilité. **Vos élus CFDT** auraient plutôt souhaité que la DR Paris entreprenne des travaux pour remettre les locaux à neuf et ainsi attirer les clients. De plus, ouvrir l'agence le Samedi pour capter une clientèle (30-59 ans)" active " sur un des quartiers de Paris avec le taux de chômage le plus élevé nous paraît.... étrange.

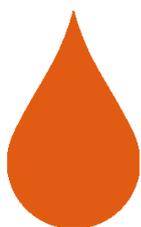
Vos élus CFDT se sont donc prononcés CONTRE.

SANCTION

Aucune possibilité de faire lever un blâme avant les 3 ans. A l'inverse les avertissements peuvent être levés au bout de 18 mois, selon le bon vouloir de votre Etat-Major et de vos « surperformances » (sic).

POSTES VACANTS

Postes Vacants sur la DRP : 134 !
Bien loin des 50-60 postes vacants jugés « raisonnables » par la DRP.
Le détail:
Accueil : 14
Particuliers: 57
Professionnels: 23
Management : 9
Banque Privée : 10
Fonctions Support : 21



HEURES SUPPLEMENTAIRES

Vos élus CFDT regrettent encore et toujours que l'intégralité des heures supplémentaires effectuées ne soit pas payée. 29189.38 heures récupérées contre 5484.3 payées. Nous nous félicitons que certains groupes reviennent à une situation un peu plus " normale " mais déplorons que durant des années les salariés de ces groupes aient dû faire du bénévolat...

FERMETURES D'AGENCES : NOUVEAU COUP DE BALAI

La direction l'avait annoncé : en 2015, il y aura des fermetures d'agences !

A peine la fin février entamée que la direction nous dévoile les 4 premières agences concernées :

Paris Balard et Paris Lecourbe pour le groupe Paris XV ;

Paris Gare de l'Est et Paris Magenta pour le groupe Paris Montmartre.

Agence	Nombre de salariés	Suppression de Poste
Magenta	3	DIA et CCA
Gare de l'est	6	DIA, CPA et COA
Lecourbe	5	DIA et COA
Balard	3	DIA et CCA

Ces agences ont été sélectionnées, selon la direction, au regard de différents critères :

- environnement et perspectives d'évolution du marché ;
- capacité de développement ;
- rentabilité (PNB ; coût du loyer) ;
- qualité d'implantation ;
- proximité des sites récepteurs.

Vos élus CFDT s'interrogent sur les critères précédemment cités. Certains sont contradictoires, parfois même curieux et de mauvais goût.

Voici des exemples :

Magenta : taille trop petite (3 salariés), une production inférieure à celle d'une grosse agence, fermeture le midi pour la pause déjeuner, trop de concurrence...

Vos Elus CFDT assurent une permanence tous les lundis :

 Porte 2045 32 rue de Clignancourt 75018 PARIS

 01 40 14 37 96  01 40 14 80 85  PARIS_IRP_CFDT_AGENCES ACI : CSD02C1

Gare de l'Est : vétusté des locaux, absence de climatisation, trop de concurrence...

Lecourbe : PNB +2.6%, manque de visibilité dans le quartier, pas attractive, locaux séparés en deux...

Balard : peu de concurrence, pas attractive...
9 postes seront supprimés, des reclassements sont prévus...

Il est tout de même osé, de la part de la Direction, de justifier des fermetures d'agences pour des raisons de vétusté alors qu'elle n'a à aucun moment entrepris de travaux d'embellissements. Ce qui aurait permis d'attirer les clients et de rendre agréable les conditions de travail des salariés. Oser également prétexter qu'il y a trop ou pas assez de concurrence dans les secteurs concernés. Pour rappel, il est normal d'avoir des confrères : c'est le principe du commerce ! Cependant, force est de constater que la direction n'a jamais mis les moyens en terme d'offre pour attirer la clientèle, de faire la différence face aux autres enseignes, de donner les moyens aux salariés de développer leur fonds de commerce. Il semblerait que l'entreprise ait un complexe d'infériorité.

Comme en janvier 2014, **vos élus CFDT** demandent à ce que l'ensemble des collègues concernés bénéficient :

- d'un imprimé de mobilité avant la prise de poste ;
- que cet imprimé tienne compte de l'antériorité déjà faite en poste ;
- d'une garantie des commissions pour tous.

Le peu de propos " rassurants " de la direction nous inquiète sur la mise en œuvre de ces suppressions d'agences :

- de nombreux fonds de commerce vont être éclatés et réaffectés sur des fonds existants, créant ainsi une surcharge de travail pour des collègues déjà " surbookés "... et réduisant encore les effectifs.
- comment les transferts de coffres vont- ils s'effectuer ?
- Quel sera le taux de déperdition clientèle ?
- les quartiers populaires sont touchés...

Nous constatons que le nombre de collègues COA qui devront trouver une nouvelle affectation est en forte hausse comparé aux fermetures précédentes. (Entre 30% et 48 % d'entre eux selon les agences).
Socialement Responsable on vous dit !

Vos élus CFDT se sont donc prononcés CONTRE ces fermetures d'agences.



CERTIFICATION BANQUE PRIVEE

A compter
du 01/09/2015,
la certification
deviendra un préalable
à la prise de poste...
Un pas en avant...
2 pas en arrière !!!
On vous dit !!!

JEU CONCOURS

Suite à vos
nombreux retours
sur notre «JEU»
de Février :
que pensez-vous de
« On apprend en marchant.
On construit en marchant.
On avance en marchant » ?

La gagnante est
Muriel F. avec :
« ...**et bien**
nous étions au
bord d'un « ravin »,
on a continué
à marcher ... »

CFDT :

866.000 adhérents CFDT ! Et vous ?

1er syndicat Banques & Assurances (Source : Représentativité des syndicaAts 2013)

1er syndicat chez les cadres du privé (Source : Elections Professionnelles)

Et vous?

FLASH INFOS PPC-FLASH INFOS PPC- FLASH INFOS PPC

PPC avance à grand pas et pourtant, **vos élus CFDT** se posent encore des questions :

- Nous ne connaissons toujours pas le rôle dévolu à nos collègues GVA (avec commerce ou pas ?) dans PPC.
- Le métier de RAP perdurera-t-il ou pas ?
- Comment s'impliquer dans toutes ces formations lorsqu'on doit gérer en sus son poste de travail, la passation, les e-learning...
- Pourquoi intégrer les alternants sur les plannings CRC ? Si ce n'est pour biaiser les chiffres des renforts ?
- Pourquoi refuser de nous chiffrer la volumétrie de travail que représente le traitement des emails ?
- Pourquoi ne pas comptabiliser en RDV les échanges d'emails (souvent plus productifs que certains RDV en face à face!) au même titre que les RDV téléphoniques ?

Mais **vos élus CFDT** vous apportent aussi des réponses :

- Les Conseillers Spécialisés « Epargne » auront en charge le suivi des OPCVM, Titres Vifs, UC.
- Les Conseillers Spécialisés « Immobilier » auront aussi en charge le SAV à savoir les RTA, modifications mensualités, etc...
- Afin de vous mettre dans les meilleures conditions pour les formations, vos managers devront vous libérer du temps (en faisant passer les journées de 24H à 30H ?). La DRP peut également vous accueillir dans ses locaux pour le e-learning.
- L'équipe CRC devra être formée au commerce pour ceux qui souhaitent participer au projet ; pour les autres « un accompagnement RH leur sera proposé » (si si !!)
- Les CC ayant les compétences pourront monter les dossiers immobiliers (N'y aurait-il pas assez de Conseillers Spécialisés ?)

Devant la surcharge de travail qu'entraînent les renégociations de crédits immobiliers (au détriment d'un business plus lucratif), vos élus CFDT ont demandé le versement d'une prime pour tous. N'ayant pas obtenu de réponse de la DRP, vos élus doivent-ils prendre pour argent comptant l'adage : « Qui ne dit mot consent » ?

Vos élus sont également intervenus pour que la DRP se penche sur le sujet des différences de salaire pour un même métier. La DRP nous assure être vigilante sur le sujet ! Nous aussi saurons revenir à la charge, mais vos élus regrettent l'opacité de la DRP. En effet, à métier identique il faut également tenir compte du salaire médian, de la classification, de l'âge, de l'ancienneté en poste, de l'ancienneté chez BNPP...Et du sens du vent ?



Lara BUCH



Yves CASSIGNOL



Stefan DESBOURDES



Patricia LEROY



Maxime MARBOT



Thierry NOIRIEL



Eric SOUFFIR



Patricia VERGNES

CFDT Agences Parisiennes - CSD01B1 - 32 rue de Clignancourt, 75018 Paris - tél. : 01 40 14 12 11 - 01 40 14 37 96 - 01 40 14 11 98
Pour recevoir nos infos., inscrivez vous à notre Newsletter : Echonet>Mon espace RH>Communication syndicale>CFDT

www.cfdt.bnpparibas.com
twitter: @cfdtbnparibas
paris.irp.cfdt.agences
@bnpparibas.com

Je suis d'accord avec l'action de la Cfdt et:

Je souhaite recevoir des informations par email Je souhaite adhérer Je souhaite vous rencontrer

Nom Prénom : e-mail :

tél. : Agence, entité, groupe de rattachement :

